

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL EIAP – SÉANCE 05-2025

Présences :

Aigle : Nicole Tougne, Vice-Présidente

Nyon : Nicolas Walter

Broye - Vully : Pierre Roth

Riviera - Pays-d'Enhaut : Arianne Rouge

Gros-de-Vaud : Corinne Sauty

UCV : Eloi Fellay, Directeur

Jura - Nord vaudois : Martin Schnorf

UCV : Guillaume Fürst, Juriste

Lausanne : Jacqueline Dieperink

Invitées :

SCAJE : Valérie Berset, Raphaël Benoit et Christian Raetz

Lieu et date :

Ecublens, le 29 août 2025

1. Révision du cadre de référence parascolaire

Le Conseil de l'EIAP procède à la continuation du travail de révision du cadre de référence et valide des propositions de modification. Il détermine les documents encore à réaliser en vue de la consultation qui se déroulera lors de l'hiver 2025-2026. Il donne mandat au Secrétariat de l'UCV pour effectuer le travail de rédaction restant, de relecture et d'harmonisation avec le cadre de référence préscolaire (également en révision), cela en coopération avec le SCAJE.

2. Révision à venir de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)

Suite à son courrier du 24 juin 2025 au sujet de la révision future de la LAJE, le Conseil de l'EIAP prend acte de la réponse de la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite indiquant que celle-ci était actuellement en suspens au vu d'un projet de loi fédérale pouvant impacter le dispositif cantonal.

La prochaine séance du Conseil de l'EIAP aura lieu le 14 novembre 2025 à Ecublens.